

# Lettre des Refuges LPO haut-savoyards



## Éditorial



95 de plus !

Vous avez bien lu, en un an la Haute-Savoie a fait un bond en avant, totalisant désormais 284 refuges.

Une vague verte ? non car les vagues sont éphémères, nous assistons plutôt à une profonde prise de conscience écocitoyenne.

Désormais ce ne sont plus seulement les particuliers qui placent leur terrain en refuge, de nombreuses municipalités se joignent au mouvement mais aussi des organismes privés tels que chaînes hôtelières ou maisons de retraite adhèrent à ce projet.

Dans un département aussi urbanisé que le nôtre, les refuges apparaissent

comme des havres de paix pour la faune et la flore. En accroissant leur nombre nous « donnons de l'air » à la biodiversité.

Les refuges LPO offrent à chacun la possibilité d'œuvrer au quotidien pour l'environnement, jardin, parc ou simple balcon, la nature fait feu de tout bois.

Le succès de la journée refuge 2010, dont vous trouverez un rapide compte-rendu ci-après, atteste de l'enthousiasme que suscitent les actions de la LPO ; nous vous remercions de votre soutien et comptons sur vous pour renouveler l'opération en 2011.

Alors, vague verte ? non mais lame de fond certainement...

Didier Besson



### La LPO a besoin de vous... Pensez à renouveler votre adhésion !

Si le classement de vos terrains en REFUGE LPO ne nécessite pas de renouvellement, il n'en est pas de même pour l'adhésion LPO. Cette dernière n'est valable que sur 1 année civile. Nous encourageons donc tous les propriétaires de REFUGES LPO qui ne seraient pas adhérents, à prendre leur adhésion, et tous ceux qui le sont à la renouveler !  
**Parce qu'une adhésion c'est une voix de plus pour l'environnement...**



Au 30 novembre 2010,  
le département de la  
Haute-Savoie compte :

**284 refuges LPO**

### SOMMAIRE :

- 8<sup>ème</sup> rencontre des propriétaires de refuges.
- Elles sont parmi nous !
- ErDF soutient la biodiversité de proximité aux côtés de la LPO
- Devenez guide composteur

## 8<sup>ème</sup> rencontre des propriétaires de refuges LPO.

Samedi 29 mai, soleil radieux ! Une chance pour cette 8<sup>ème</sup> édition qui se tient chez Bernard Chabert, à Vaulx, volontaire pour accueillir dans sa propriété les membres du réseau "refuges" lors de la journée annuelle d'échanges et d'informations, organisée par la LPO Haute-Savoie. Un programme riche et varié avec pour vitrine cette ancienne ferme typique de l'Albanais plantée au coeur d'un espace préservé : verger ancien, prairies pâturées, chemins creux bordés de haies remarquables et petit ruisseau. Il faut dire que le hameau de Belossy est l'objet d'un traitement particulier dans le PLU de Vaulx : le minimum constructible y est fixé à 1000 m<sup>2</sup> afin d'en préserver l'aspect paysager patrimonial.

Après un temps d'accueil autour d'une collation, le premier intervenant, Bernard Baranger, expose à l'assemblée les mécanismes du processus de compostage. Il lève le voile notamment sur la biologie du ver de terre dont il maîtrise bien des secrets (il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence en la matière). Le public (quelque 80 personnes) sera dirigé ensuite vers des mares aménagées, à la fois ornement paysager, point d'eau pour la faune et source de biodiversité. Tritons (palmé et alpestre) et libellules qui évoluent en nombre fournissent un sujet d'étude que développera Marius Bonhomme, membre de l'association des Etangs de Crosagny et spécialiste de la question. Le verger haute tige voisin, qui s'étend sur un hectare, jouit des sollicitudes de l'association "Croesons et Carmaniules" (les "Croqueurs de Pommes" locaux) et c'est par la voix de M. Mercier que seront explicitées les modalités d'entretien de ces variétés rustiques qu'il est essentiel de sauvegarder. En hiver, le pic mar hante les lieux.

Plus loin, une double exposition LPO et Croqueurs de pommes sur les thèmes des refuges, des arbres fruitiers anciens, du jardinage bio, des oiseaux...

Les discussions se poursuivent bon train et l'apéritif d'înatoire, offert par Bernard CHABERT, Didier Besson (coordinateur des Refuges 74) et la LPO, concentre tous les participants autour d'une table bien garnie, en présence d'Olivier Marmoux, maire de Vaulx, qui s'exprimera en des termes élogieux à l'égard des actions menées par nos mouvements associatifs. Il insistera sur la responsabilité des élus des communes rurales et des agriculteurs quant à la préservation de la biodiversité.

L'après-midi sera consacré à la visite d'un site de nidification du guêpier d'Europe et de la pie-grièche écorcheur, situé à quelques kilomètres (carrière sous contrôle de la commune), puis sera opéré un déplacement général vers un autre refuge (à St Eusèbe chez Michel Verboux). Après une ultime collation, vers 17h30, il est temps de se séparer. Un vif succès pour cette manifestation, et vivement l'an prochain !

Danielle Dabry



## Elles sont parmi nous !



Elles ont pour noms renouée, jussie ou solidage, encore inconnues il y a quelques années et devenues tristement célèbres de nos jours. Belles et dangereuses, qui n'a pas craqué en jardinerie devant un magnifique buddleia fleuri ou une herbe de la pampa si délicate...

**Et pourtant les espèces invasives sont la deuxième cause de disparition des espèces végétales et animales dans le monde.**

Une fois installées, il est très difficile de s'en débarrasser.

Impossible de fournir ici une liste exhaustive de ces empoisonneuses, elle serait trop longue mais une mise en garde s'impose : la charte des refuges LPO est très claire à ce sujet, lors de l'aménagement de votre espace

naturel, soyez particulièrement vigilants dans le choix des espèces végétales.

Privilégiez les espèces locales largement aussi belles et sans dangers ; un néfler du japon attirera 4 ou 5 espèces alors qu'un chêne rouvre peut en abriter plus de 500.

La LPO74 peut vous aider dans cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour info, le mimosa est n°1 de la liste noire des plantes invasives.



Didier Besson

# ERDF soutient la biodiversité de proximité aux côtés de la LPO

En prolongement d'une collaboration de plus de dix ans, la LPO et ERDF unissent aujourd'hui leurs efforts en faveur de la protection de la biodiversité de proximité. Avec le soutien du programme « Refuges LPO » auprès des collectivités locales, ERDF souhaite contribuer à la protection des espèces, à la conservation des espaces naturels et à la sensibilisation du public dans leurs gestes de préservation de la biodiversité au quotidien.

En soutenant le développement de ce programme, ERDF propose aux collectivités locales ainsi qu'aux écoles, maisons de retraites, hôpitaux, centres de loisirs, structures d'accueil pour personnes handicapées... de devenir « Refuge LPO » au gré de leurs vérifications des réseaux de distribution.

Les collectivités locales pourront alors s'engager ou poursuivre la gestion exemplaire de leurs espaces verts.

De leur côté, les structures accueillant du public pourront apprendre et comprendre l'importance de la biodiversité pour mieux la protéger, ceci par l'installation d'un nichoir, des participations à des ateliers, des sorties nature, l'accès à la cellule conseil de la LPO ou encore aux éditions de l'association.

En écho à cette démarche, ERDF souhaite faire de ses salariés les premiers ambassadeurs de la biodiversité de proximité. Elle mènera ainsi une campagne de sensibilisation afin d'améliorer leur connaissance de la biodiversité et de leur permettre de devenir eux-mêmes membres du réseau « Refuges LPO ».

## Devenez guide composteur et aidez à transformer des déchets pour protéger l'environnement ...

Il est question bien sûr de la partie fermentescible de notre poubelle : les restes de repas, les épluchures .... Si un certain nombre d'entre vous pratiquent déjà le compostage domestique, il reste encore bien des foyers à informer et qui ont besoin d'aide concrète pour mettre en route le compostage de leurs déchets. C'est sur ce projet de généralisation des gestes du compostage que nous nous sommes associés avec le SIDEFAGE. **Nous recherchons des candidats « guides composteurs » qui souhaitent promouvoir cette pratique auprès des habitants.** Vous agirez selon vos disponibilités, en lien avec le CPIE et le SIDEFAGE et vous aurez accès à une formation avec des apports techniques et pédagogiques. La motivation est un critère d'importance, il n'est pas indispensable de savoir déjà faire du compost. En plus de la diminution des poubelles, vous aiderez aussi à fabriquer un 'engrais' intéressant pour les jardins et les plantes en pot.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Christine Blary au CPIE Bugey Genevois par

téléphone 04 50 59 00 61 ou par mail [cpie.bugeygenevois@wanadoo.fr](mailto:cpie.bugeygenevois@wanadoo.fr).

De plus, **nous vous donnons rendez-vous en mars pour un atelier compostage** afin de répondre à vos questions en matière de compostage et concernant les guides composteurs (inscription obligatoire auprès du CPIE avant le 15 février 2011). Au plaisir de vous rencontrer !

*SIDEFAGE : Syndicat mixte Intercommunal de gestion des DEchets du FAucigny Genevois ; pour savoir si votre commune est adhérente au SIDEFAGE, allez sur le site [sidefage.fr](http://sidefage.fr) ou téléphoner au CPIE.*

*CPIE Bugey Genevois : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Bugey Genevois*

Christine Blary  
CPIE Bugey-Genevois



### A noter sur votre agenda :

#### Journée des propriétaires de Refuge LPO

Le samedi 28 mai sera LE RDV de l'année pour les propriétaires de Refuges LPO !

Au programme, échanges, rencontres, découvertes... Des ateliers sur le thème des aménagements du jardin seront prévus tout au long de la journée.

### Fête de la nature

Du 18 au 22 mai 2011, les Refuges LPO seront à l'honneur à l'occasion de la fête de la Nature !

Ouvrez les portes de votre Refuge LPO, que ce soit une heure, une journée ou un week-end. Profitez de cette manifestation pour sensibiliser vos voisins, parlez-en autour de vous !

Mais n'oubliez pas de nous tenir informés  
au 04 50 27 17 74 ou [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr)

# Oiseaux en détresse , les gestes qui sauvent...

Qui n'a jamais trouvé d'animal blessé au bord de la route, d'oisillon tombé du nid, ou d'oiseaux étourdis suite à un choc contre une vitre ? Si ce n'est pas déjà fait, nous serons sans doute tôt ou tard confrontés à ce genre de cas. Alors voici quelques conseils : les choses à faire, mais surtout à ne pas faire pour sauver nos petits protégés.

Vous découvrez un oiseau blessé, que faire ?

- Assurez-vous que l'oiseau est bien en situation de détresse. Un oiseau au sol n'est pas obligatoirement en détresse. Ne recueillir que les oiseaux manifestement blessés (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de tenir sur ses pattes, etc.)
- Ensuite, protégez-vous ! Les serres et les becs peuvent s'avérer dangereux, soyez vigilants.
- Capturez l'oiseau avec prudence à l'aide d'un tissu épais (serviette, vêtement...), l'obscurité le calmera.. Maintenez-lui les ailes collées au corps et la tête cachée. Et déposez-le dans un carton (pas dans une cage, il pourrait se blesser).
- Ne jamais l'exhiber, le stress risquerait d'aggraver son état.
- Ne lui donnez ni à manger, ni à boire. Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture inadaptée.

Le cas des oisillons tombés du nid :

Les jeunes de plusieurs espèces , tels que les chouettes, grives et merles, quittent régulièrement le nid avant de savoir voler en essayant de suivre leurs parents qui cherchent leur nourriture. Malgré leurs cris plaintifs, ces derniers ne sont pas obligatoirement abandonnés. La plupart du temps, les parents se trouvent aux alentours, attendant que vous vous soyez éloignés pour venir s'occuper de leur progéniture.

- Posez-vous les bonnes questions : Est-il blessé ? Est-il en danger ? Est-il seul ?
- Si l'oisillon sautille, laissez-le. Il ne lui faudra plus beaucoup de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches.
- Si nécessaire, mettez-le à l'abri des dangers (sur une branche par exemple) ou replacez-le dans le nid. Si le nid a été détruit ou est introuvable, créez-en un, sommaire, à proximité de l'endroit où vous l'avez trouvé.

Maryne Goubert



## Attention !

Afin d'éviter le trafic d'oiseau, la loi française interdit aux particuliers de capturer, détenir et soigner chez eux des oiseaux sauvages, sans autorisation spécifique, sous peine de 9000€ d'amende.

En Haute-Savoie, merci de prévenir et de se renseigner, avant tout transport, au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage au 04 50 43 16 61 et conservez ce numéro sur vous.

Un livret « Secourir un oiseau en détresse... » est également disponible à la LPO.



Des refuges pour la nature



Ligue pour la Protection des Oiseaux - Association locale de Haute-Savoie  
24 rue de la Grenette - 74 370 Metz-Tessy - Tel : 04.50.27.17.74.  
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr>